

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 044-264401589-20251113-61_2025-DE

<u>Nombre de conseillers</u>
en exercice14
présents8
votants10

L'an deux mil vingt-cinq, le **TREIZE NOVEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2025

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte GRIMAUD Sylvie
GUILLEMOT Tatiana MARTIN Yves BOMMÉ Jean-Paul

ABSENTS EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémie ; HAMON Sylvain ; HUGRON Dominique (pouvoir à PIERRISNARD Béatrice) ; RAIMBAUD Nelly (pouvoir à GRIMAUD Sylvie)

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas ; RIOTTE Sandrine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GUILLEMOT Tatiana

OBJET :

61/2025	ACHAT D'UNE CHAUDIERE POUR L'ECOLE JEAN MONNET
----------------	---

M. le Maire expose que la chaudière de l'école date de 30 ans et qu'elle commence réellement à fatiguer.

En outre, suite à l'audit énergétique de l'école réalisé par Akajoule, un remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière gaz à condensation mieux dimensionnée permettrait une économie d'environ 32 % par an.

Après avoir sollicité différentes entreprises, M. le Maire suggère de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de l'entreprise ECSE d'Issé pour un montant HT de 21 391,00 €.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal DECIDE d'acquérir une chaudière Viessmann Vitocrossal de 80 KW auprès de l'entreprise ECSE pour un montant HT de 21 391,00 €.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

